

Prothèses mammaires : répondre au plus vite

Louvinia VALAT



Une réunion s'est tenue tout l'après-midi autour de cette affaire des prothèses mammaires PIP.

Réunion de crise hier, à l'Agence régionale de santé, autour des prothèses mammaires PIP. Pas encore de réponses, mais toujours de nombreuses questions.

IMPLANTS DÉFECTUEUX. Jusqu'à quel point les Martiniquaises sont-elles concernées par l'affaire des prothèses mammaires défectueuses ? Depuis vendredi et l'annonce de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) selon laquelle 20 cas de cancer ont été enregistrés chez des femmes porteuses des prothèses PIP, l'inquiétude grandit autour de cette question.

Ces prothèses, fabriquées par la société varoise « Poly Implant Prothèse » ou PIP (liquidée en mars 2010), à partir d'un gel de silicone interdit, auraient tendance à se rompre ou à se fissurer, et donc à libérer du gel dans l'organisme de celle qui la porte. Elles pourraient être à l'origine des 20 cancers déjà signalés et de deux décès. Le 23 décembre dernier, les autorités françaises recommandaient aux femmes porteuses de se faire retirer leurs prothèses à titre préventif. Il y aurait des « risques bien établis » de « ruptures » et de « réactions inflammatoires » ...

Il y a quelques années, Nicole (1) a subi une ablation du sein, en raison d'un cancer. S'en est suivie - sur les recommandations de son médecin - une reconstruction mammaire. Deux interventions qui se sont déroulées en Martinique, à la MFME (Maison de la femme, de la mère et de l'enfant). Porteuse d'une prothèse mammaire, Nicole ne s'est pas inquiétée plus que cela de l'affaire des prothèses PIP... jusqu'à récemment.

« Quand l'information est parue, je ne m'en suis pas préoccupée car j'étais convaincue que c'était lié à la chirurgie esthétique ». Mais, alertée par une amie, elle se décide à relire son compte rendu opératoire.

Résultat : elle porte une « prothèse de type PIP ». Suivie régulièrement par un cancérologue et ne présentant aucun symptôme alarmant, Nicole avoue « ne pas se sentir inquiète, mais concernée ». Mais elle s'interroge sur le silence des autorités sanitaires locales autour de cette douloureuse question. Elle n'est pas la seule.

DES AUTORITÉS PEU BAVARDES

Dans un courrier daté du 30 décembre (voir notre édition du samedi 31/12/2011), Serge Letchimy, président du Conseil régional, interpelle à ce propos Christian Ursulet, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS). Il l'interroge sur « les dispositions prises localement afin de connaître le nombre de femmes concernées et les dispositions sanitaires envisagées pour leur accompagnement ». Combien de Martiniquaises sont concernées ?

Aucun chiffre officiel n'a encore été donné. Et si, comme cela a été dit du côté de l'ARS, ces prothèses n'ont pas été importées en nombre chez nous (mais utilisées au cas par cas par certains chirurgiens), comment parvenir à l'estimation la plus juste, dans un temps raisonnable ?

Que risquent les femmes porteuses ? Vers qui peuvent-elles se tourner, ne serait-ce que pour un conseil ? Doivent-elles se faire retirer rapidement leurs prothèses comme le recommandent les autorités françaises, même si, à l'instar de Nicole, elles ne présentent aucun symptôme de défaillance ? Autant de questions encore sans réponse.

Hier, à l'ARS, ni le pharmacien inspecteur, ni le médecin conseiller du directeur général, ni la directrice de la veille sanitaire, n'étaient disponibles pour répondre à nos questions.

Et, malgré nos multiples tentatives, Christian Ursulet est resté injoignable. Cependant, une réunion s'est tenue tout l'après-midi autour de cette affaire (ce scandale ?) des prothèses mammaires PIP. Sans doute les autorités sanitaires seront-elles plus promptes à répondre dans les prochains jours...



(1) Le prénom a été changé pour préserver l'anonymat de notre témoin.

- 30 000

30 000 femmes ont reçu, en France, des implants de la société PIP. Et les autorités estiment qu'entre 400 000 et 500 000 femmes seraient concernées dans le monde.